



Rédaction : Aurélia Gaillard (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Vie de la Société, p. 2
- Bon de commande Collection «18^e siècle», p. 20
- Société internationale (SIEDS), p. 21
- Colloque, p. 22
- Appels à contributions, p. 23
- « Rousseau à Montmorency », p. 29
- Exposition, p. 29
- Publications, p. 29
- Thèses soutenues, p. 29
- Cotisations et abonnements, p. 31
- Adresses utiles, p. 32

Éditorial

Le quinzième Congrès International des Lumières se tiendra à Édimbourg du 14 au 19 juillet 2019. Organisé tous les quatre ans et réunissant un millier de participants, c'est le grand lieu de rassemblement des dix-huitiémistes du monde entier. J'invite donc vivement les sociétaires à s'inscrire nombreux à ce Congrès.

Organisé conjointement par la Société Internationale d'Étude du Dix-Huitième Siècle (SIEDS), la Société Britannique d'Étude du Dix-Huitième Siècle, la Société Écossaise d'Étude du Dix-Huitième Siècle et l'Université d'Édimbourg, le congrès de 2019 aura pour thème « Lumières et identités ». C'est une question importante au XVIII^e siècle comme dans notre actualité contemporaine, qui englobe aussi bien le commerce des esclaves que l'organisation des grandes expéditions maritimes et scientifiques destinées à la découverte de l'Autre. Le thème concerne également la manière dont se définit l'individu au XVIII^e siècle, selon son appartenance sociale, ethnique, sexuelle, religieuse, intellectuelle et économique. C'est dire combien sont nombreuses les pistes et les problématiques qui s'offrent aux chercheurs. La ville d'Édimbourg se prête particulièrement bien à la tenue de ce congrès. Elle est à la fois le lieu où fut fondée en 1783 la Royal Society d'Édimbourg et le berceau des Lumières écossaises, de David Hume, d'Adam Smith et du géologue James Hutton. Son urbanisme même porte la marque des Lumières : la « ville nouvelle », New Town, fut construite à la fin du XVIII^e siècle dans le style géorgien, tandis qu'Old Town, à l'ombre du château médiéval, est l'endroit où bat le cœur de la vie étudiante et de l'université. C'est là qu'aura lieu le congrès.

Une centaine de bourses seront offertes par la SIEDS. Accordées sur dossier, elles s'adressent en priorité aux jeunes chercheurs, et aux chercheurs venant de pays

à monnaie faible. Les modalités de constitution de ce dossier ainsi que la date limite d'envoi des candidatures, seront précisées ultérieurement dans le *Bulletin*. Concernant le Congrès, vous trouverez toutes les informations sur le site www.bsecs.org.uk/isecs

Les propositions de communication et de table ronde doivent être envoyées sur ce même site. La date limite de réception des propositions a été fixée au 1^{er} février 2019.

• **Annonces**

Prix « Dix-huitième siècle »

Les collègues souhaitant présenter des mémoires pour le prochain Prix (ce sera le Prix 2018 décerné, comme d'habitude, lors de l'AG de janvier 2019) sont priés de les envoyer d'ici le 15 septembre 2018 à l'adresse suivante : prixdhs@gmail.com

Les mémoires concernés (de master 1 ou de master 2) devront avoir été soutenus en 2017 ou 2018.

Appel cotisations 2018

Afin de recevoir la revue dès sa sortie (en juin), nous rappelons qu'il faut être à jour de sa cotisation. Nous vous convions donc par conséquent à procéder au renouvellement dès que possible.

Le prélèvement automatique, pour les adhérents qui ont choisi ce moyen de règlement, se fera début mai ; merci donc de nous prévenir des modifications bancaires éventuelles afin d'éviter un rejet de la banque et des frais. Merci enfin de bien signaler tout changement d'adresse postale ou électronique pour l'envoi des documents de la SFEDS à la Trésorière, Hélène Cussac.

• **Conseil d'administration, 19 janvier 2018**

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sophie Audidière, Samuel Baudry, Isabelle Bour, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Marcel Dorigny, Nathalie Ferrand, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Christophe Martin, Anne-Marie Mercier-Faivre, Pierre Musitelli, Odile Richard-Pauchet, Gaël Rideau, Bénédicte Péralez, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Pierre Wachenheim,

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Laurent Châtel, Luigi Delia (pouvoir à Christian Del Vento), Claude Lauriol, Aurélia Gaillard, Aude Gobet, Ulrike Krampl, Laurence Macé, Jean Mondot, Pierre-François Moreau, Élise Pavy, Martial Poirson, Catriona Seth.

Christian Del Vento annonce que la présidente étant retenue par un colloque en Allemagne, prévu bien avant le changement de date du CA qui est intervenu très tardivement, ne peut malheureusement pas être présente et transmet aux membres du CA ses excuses. Il remercie chaleureusement Anne-Marie Mercier Faivre, vice-présidente de la SFEDS, d'avoir accepté de diriger, exceptionnellement, la séance.

Anne-Marie Mercier Faivre remercie le secrétaire général et donne la parole à Hélène Cussac.

Rapport financier de l'année 2017

La trésorière résume le rapport financier de l'année 2017, qu'elle soumettra au vote de l'Assemblée générale du lendemain. L'élément le plus important est le rééquilibrage des comptes, atteint grâce à une subvention du CNL de 6180 € et à l'augmentation

des ventes de *DHS* (n^{os} 48 et 49), sans quoi le déficit aurait été d'environ 7000 €. Les adhérents institutionnels et particuliers étant en baisse constante, elle invite néanmoins à la vigilance.

Elle soumet ensuite au CA la proposition de souscrire à une carte bancaire pour régler les frais de la société. La Banque Postale, où sont ouverts les comptes de la SFEDS, propose une Carte Bleue à un tarif annuel de 58 €.

Anne-Marie Mercier-Faivre rappelle que le passage au *Bulletin* numérique devrait permettre une économie d'environ 7000 €, ce qui laisse augurer que les comptes redeviendront bénéficiaires et que la cotisation pour cette carte, dont l'utilité ne fait pas de doute, ne pèsera pas lourd sur le budget. Elle soumet la proposition au vote du CA, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Collection « 18^e siècle »

Marcel Dorigny prend la parole pour présenter les dernières parutions de la collection : la traduction de *l'Histoire de la Guinée* de Bénézet et la publication de l'ensemble des pamphlets et publications suscités par *L'Adresse* de Raynal à l'Assemblée Nationale de 1791, *L'adresse à l'assemblée nationale (31 mai 1791) de Guillaume-Thomas Raynal, positions, polémiques, répercussions, textes présentés et annotés* par notre collègue du CA Hans-Jürgen Lüsebrink. Il rappelle qu'à ce jour la collection compte 10 titres et indique les volumes à paraître prochainement : le recueil consacré aux *Voyageurs français en Hollande, 1760-1770*, le *Cazotte romancier* et le *Journal de Mme Cradock*. Il annonce également avoir reçu une nouvelle proposition de publication : la correspondance entre Condorcet et Brissot, par Nicolas Rieucou.

Hans-Jürgen Lüsebrink demande des précisions sur la diffusion de la collection. Marcel Dorigny rappelle qu'il y a diffusion (sur demande) mais pas de distribution. Un débat s'ouvre sur la possibilité d'avoir une véritable distribution de la collection.

Organisation de l'AG du 20 janvier

Christian Del Vento rappelle le déroulement de l'Assemblée Générale du lendemain. Hélène Cussac demande une aide pour la collecte des chèques, Nathalie Ferrand se propose. Réservation a été faite pour 30, il y a 29 inscrits.

Revue DHS

Jean-Christophe Abramovici va présenter au CNL une nouvelle demande de subvention de la revue. Hélène Cussac lui demande des informations sur l'organisation, évoquée lors du dernier CA, d'un petit événement pour marquer le cinquantenaire de *DHS*. Jean-Christophe Abramovici souligne que c'est toujours d'actualité et qu'il s'occupe de trouver un espace susceptible de l'accueillir. Quant à la date, cette manifestation devra coïncider avec la parution du n^o 50, en juin ; l'idéal serait de la coupler avec le prochain CA.

Jean-Christophe Abramovici rappelle par ailleurs que son mandat se termine dans un an, après le numéro 51, et annonce qu'il ne souhaite pas le prolonger.

Bulletin

Hélène Cussac évoque quelques difficultés concernant l'impression et l'envoi des exemplaires papier du *Bulletin* qui ont été sollicités par soixante-six sociétaires. Elle lance un appel à bonne volonté. Nicolas Brucker et Anne-Marie Mercier-Faivre se portent candidats.

Société Internationale (SIEDS)

Le point sera traité lors de l'AG du lendemain. En effet, Lise Andries, qui a prié le secrétaire général de l'excuser auprès des membres du CA, n'a pas pu prendre part au CA de ce jour.

Soutien de la SFEDS

Le secrétaire général et la trésorière rappellent qu'ils ont reçu deux demandes de soutien, celle pour le prochain séminaire Jeunes Chercheurs qui, cette année, se tiendra à Montpellier du 18 au 19 octobre 2018 et sera consacré aux « Dynamiques des héritages (XVI^e-XVIII^e) ». Une proposition de soutien à hauteur de 500 € est soumise au vote et approuvée.

La deuxième demande a été présentée par notre collègue Stéphane Pujol, qui a sollicité le soutien de la SFEDS pour un colloque consacré aux « Femmes artistes ». Une proposition de soutien à hauteur de 300 € est soumise au vote et approuvée.

Jean-Christophe Abramovici propose de mettre à l'ordre du jour de l'AG du lendemain l'approbation d'une subvention forfaitaire de 300 € pour tous les colloques.

Questions diverses

Prix « Dix-huitième siècle »

Florence Magnot-Ogilvy apporte quelques précisions sur le fonctionnement actuel du Prix « Dix-huitième siècle » qu'elle a le plaisir de coordonner et dont elle constitue et préside le jury. Elle voudrait répondre aux interrogations parfaitement légitimes de collègues qui ont vu des mémoires de qualité exceptionnelle ne pas être récompensés. Le Prix rencontre les inévitables difficultés rencontrées par tout jury interdisciplinaire pour évaluer et classer des travaux qui n'emploient pas les mêmes méthodologies et présentent souvent des qualités différentes et donc difficiles à hiérarchiser. Le jury est volontairement resserré afin que chaque membre puisse avoir à évaluer un nombre conséquent de mémoires et être en mesure d'établir une première forme de classement. Chaque mémoire reçu est lu et évalué par deux personnes sur la base de quatre critères qui reçoivent chacun une note (originalité du sujet et apport spécifique au champ d'étude, qualité et précision de l'information bibliographique, correction de la langue et style, qualité de la problématisation et pertinence des analyses). À l'issue de ce premier tour, une liste plus courte de 6 à 7 mémoires est établie et ils sont alors tous évalués par l'ensemble du jury. En dépit de ces efforts pour rendre le processus d'évaluation le plus rigoureux possible, cette organisation présente les biais habituels de toute évaluation (influence de la subjectivité et des centres d'intérêt des membres du jury, hasard de l'attribution à tel ou tel membre du jury par exemple), on ne saurait nier qu'une prime est apportée aux sujets les plus évidemment interdisciplinaires et « piquants », dont l'originalité apparaît de manière plus visible et plus immédiate que celle d'excellents mémoires, tout aussi rigoureux et fins, mais qui bénéficient moins de l'effet de nouveauté aux yeux des membres du jury interdisciplinaire. Si l'on peut être assuré que les mémoires finalistes (ceux qui parviennent au deuxième tour de l'évaluation) sont de grande qualité, il faut en revanche se résigner à ne pouvoir récompenser tous les mémoires qui le mériteraient, étant donné la diversité des disciplines, des sujets et des méthodes. On se heurte ici aux difficultés inhérentes à l'idée même de classement. Afin de pallier à ce type de problème, elle suggère d'attribuer une double mention, l'une pour le domaine historique, l'autre pour le domaine littéraire. Christian Del Vento observe que, dans des nombreux prix, il y a une distinction par domaine.

On se donne alors le temps de réfléchir, compte tenu aussi du fait que Florence Magnot-Ogilvy passera le relais pour la prochaine édition du prix, celle de 2019.

Motion sur l'agrégation

Christian Del Vento rappelle que le président de la SIES, la Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur, a adressé à la SFEDS une pétition, lancée par le GALET (qui réunit les sociétés savantes autour de l'enseignement des langues, littératures et cultures étrangères), concernant la diminution des postes ouverts aux concours de l'agrégation et du Capes. Il lit la pétition et ouvre le débat. Elle est soumise au vote et rejetée à l'unanimité moins une abstention.

Organisation de l'AG 2019

Christian Del Vento fait part des difficultés rencontrées dans l'organisation de l'AG du lendemain, suite au choix tardif du lieu et propose que l'organisation de l'Assemblée Générale 2019 soit lancée lors du CA du mois de juin.

Salon de la Revue

Jean-Christophe Abramovici fait un bref compte rendu du dernier Salon de la Revue et annonce que la nouvelle direction de l'événement propose d'organiser, pour l'édition 2018, une table ronde autour de la question de la revue savante.

Hélène Cussac lit un mot émouvant de la part d'un des plus anciens adhérents de la SFEDS, Philippe Laroche.

Avant de clore la séance, Christian Del Vento évoque la date du prochain CA. Des propositions sont faites, mais il est décidé de les soumettre à Catriona Seth qui, étant absente, ne peut pas prendre part à la décision. Les membres du CA seront consultés par voie électronique.

• Assemblée générale de la SFEDS du 20 janvier 2018

Présents : Lise Andries, Sarah Benharrech, Nicolas Brucker, Jean-Daniel Candaux, Laurent Châtel, Michèle Crogiez, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Floriane Daguisé, Béatrice Didier, Marcel Dorigny, Arianna Fabbricatore, Nathalie Ferrand, Françoise Gevrey, Marilina Gianico, Philippe Hourcade, Claude Jaëcklé-Plunian, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Sophie Lefay, Sylviane Leoni, Pierre Leufflen, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Christophe Martin, Pierre Musitelli, Enzo Neppi, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez Peslier, Marc Perrichet, Dominique Quéro, Odile Richard-Pauchet, Nathalie Rizzoni, Jennifer Ruimi, Alain Sandrier, Maria Susana Seguin, Catriona Seth, Gabriel-Robert Thibault, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim,

Excusés : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Isabelle Bour, Luigi Delia (pouvoir à Christian Del Vento), Claude Lauriol, Aurélia Gaillard, Aude Gobet, Ulrike Krampfl, Laurence Macé, Jean Mondot, Pierre-François Moreau, Martial Poirson.

La présidente ouvre la séance et remercie Yann Sordet, directeur de la Bibliothèque Mazarine, spécialiste du XVIII^e siècle, d'accueillir, dans ce lieu exceptionnel, l'assemblée générale de la SFEDS à l'occasion de l'exposition *Oser l'Encyclopédie. Un combat des Lumières*, organisée par l'équipe d'ENCCRE, l'Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie*, et parrainée par l'Académie des Sciences. Elle remercie également le Secrétaire Général, Christian Del Vento, d'avoir fait cette proposition et

d'avoir œuvré pour qu'elle puisse avoir lieu, et notre collègue Irène Passeron d'avoir accepté de nous présenter dans l'après-midi, l'exposition avec Yann Sordet.

Elle passe, ensuite, la parole à notre hôte, Yann Sordet. Il souhaite la bienvenue aux membres de la SFEDS et se réjouit que l'assemblée de cette année puisse se tenir dans les locaux de la Bibliothèque Mazarine, à l'occasion de cette belle exposition dix-huitiémiste. Il présente le lieu et souhaite à toutes et à tous une matinée fructueuse.

La présidente remercie de nouveau Yann Sordet et passe la parole au Secrétaire Général pour la lecture du rapport moral.

Rapport moral 2017

Christian Del Vento évoque le cadre magnifique de la Bibliothèque Mazarine, la plus ancienne bibliothèque publique de France, installée dès la fin du XVII^e siècle dans le bâtiment du Collège des Quatre Nations, qui l'accueille encore aujourd'hui. Il rappelle que l'occasion nous en est offerte grâce à l'exposition *Oser l'Encyclopédie. Un combat des Lumières*, consacrée à un véritable monument du XVIII^e siècle, organisée par l'équipe d'ENCCRE, qui, pour la première fois, a réalisé une édition critique de cet « ouvrage immense et immortel », comme le définit Voltaire. Il remercie alors tout particulièrement Yann Sordet, directeur de la Bibliothèque Mazarine, lui-même dix-huitiémiste, pour son accueil et la présentation qu'il fera de l'exposition et du projet ENCCRE avec notre collègue Irène Passeron.

Il souligne par ailleurs que l'année qui vient de se clore a vu la commémoration de l'un des co-directeurs de cette entreprise, D'Alembert, et aussi d'autres grandes figures comme Germaine de Staël, Jean-Baptiste Say, Benjamin Constant, Saint-Just, Jean-Baptiste Isabey et Anne-Louis Girodet. L'année qui s'ouvre célébrera, quant à elle, d'autres personnalités du siècle des Lumières, comme Monge, Fourier ou Fréron. Comme toujours, nombre des membres de notre société ont contribué et contribueront à ces commémorations des grandes figures du XVIII^e siècle que celle-ci s'efforce d'encourager depuis plus de cinquante ans, sans limitation géographique ni disciplinaire. Mais la SFEDS entend également nourrir le débat contemporain. En 2017, grâce à sa présidente, Catriona Seth et à Rotraud von Kulesa, professeure à l'université d'Augsbourg, est ainsi paru un nouveau volume sur l'Europe (*L'Idée d'Europe au siècle des Lumières*, Cambridge, Open Book) qui participe pleinement de cet enjeu contemporain des Lumières. On ne peut que se réjouir de ces initiatives qui montrent que la SFEDS, outre son rôle de société savante, a aussi une place importante à jouer dans l'espace public.

Le Secrétaire Général rappelle alors qu'en 2017, notre Société a pris des décisions importantes pour pallier aux changements majeurs qui affectent désormais le modèle économique des sociétés savantes, notamment la dématérialisation du *Bulletin*, à laquelle a œuvré Aurélia Gaillard. Malgré la diminution constante des adhérents à laquelle la SFEDS comme les autres sociétés savantes est confrontée, celle-ci a néanmoins de très bonnes raisons de se réjouir : elle est, de fait, en bonne santé ; son prestige demeure intact ; son ancrage dans la vie scientifique française et internationale se développe ; la *Lettre* mensuelle est un succès ; la nouvelle collection « 18^e Siècle » est bien engagée et *DHS* reste une revue scientifique de référence. De plus, les pertes de revenus occasionnées par la réduction des abonnements institutionnels, due à la concurrence des très coûteux abonnements aux bouquets électroniques, et la mise en ligne des anciens numéros de la revue, ont été compensées, en 2017, par une augmentation des ventes de la revue en librairie. Encore : le développement des rapports d'échange et de collaboration avec les

autres sociétés sœurs se poursuit. En a témoigné, en 2017, l'élection à la vice-présidence d'Hans-Jürgen Lüsebrink, membre de la Société allemande, et l'organisation, à Paris, du deuxième colloque franco-italien, consacré à la *Diplomatie des Lettres au XVIII^e siècle : France-Italie*, piloté et soutenu par les deux Sociétés, qui ont su susciter la participation de plusieurs universités de part et d'autre des Alpes.

Enfin, le Secrétaire Général rappelle que la bonne santé financière de la Société doit aussi beaucoup à la rigueur et à l'engagement de sa trésorière, Hélène Cussac, qui a su maîtriser les dépenses exceptionnelles de 2015 et 2016 en ramenant les comptes de 2017 presque à l'équilibre. La Société peut ainsi remplir efficacement ses missions, comme soutenir financièrement bon nombre de manifestations scientifiques dans le domaine des études dix-huitiémistes, parmi lesquelles l'important séminaire annuel des Jeunes Chercheurs. Il loue alors le travail et le dévouement des nombreux collègues qui contribuent au fonctionnement de la Société au travers de ses activités institutionnelles et de ses publications (la Revue, le *Bulletin*, la *Lettre* mensuelle, la collection « 18^e Siècle », le site etc.).

En tout dernier, il signale que 2017 a aussi été une année électorale qui a vu se renouveler la moitié du CA. Les nouveaux membres, souvent jeunes, témoignent de la vitalité de la Société et ont d'emblée accepté d'assumer des tâches collectives : Marilina Gianico a pris le relais de la trésorière adjointe, Bénédicte Péralez Peslier et Jennifer Ruimi ont succédé à Samuel Baudry comme vague-mestres. Par ailleurs, ce sont les plus jeunes, étudiants et doctorants, qui constituent l'essentiel des nouvelles adhésions ; des jeunes souvent très brillants qui s'engagent sur le chemin de la recherche, contribuent à renforcer l'action de la Société et permettent d'envisager avec un certain optimisme l'avenir des études dix-huitiémistes.

Le rapport est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

La présidente passe ensuite la parole à la trésorière pour la lecture du rapport financier.

Rapport financier – Exercice 2017

Il s'agit ici d'une synthèse du bilan présenté en AG. Le rapport complet se trouve sur notre site internet : <https://www.sfeds.fr/la-sfeds/bilan-financier/>

	Situation 31/12/2017
LIVRET A (dont intérêts)	51.779,87
COMPTE COURANT LBP	3260,28
Compte titre LBPAM 15 (au 05/01)	83.794,02
TOTAL	138 834,17€

Recettes 2017	
Cotisations	20007,50 €
DHS - Vente numéros (par nos soins) - Publicités - Subvention (CNL) : Total :	223,00 1770,00 6180,00 8173,00€
La Découverte -Vente en librairie (S2 2016) : - Abonnements (S2 2016) : - Portail CAIRN (2016) : -VL (S1 2017) : - Abonnements (S1 2017) : Total :	2675,65 5865,68 2035,74 296,80 5090,93 15964,80 €
Collection «18^e siècle » Ventes : Subventions* : Total :	2192,39 2400,00 4592,39 €
Ventes Livre Tolérance Total :	54,42 €
Remboursements Repas AG** : Banque (Scellius) Total :	783 180 963 €
Intérêts acquis Livret A :	334,01€
Valorisation Comptes-titres	386,46 €
Total recettes	50 475,58 €

*Ces subventions sont de l'ordre de 1200 € pour l'*Histoire de la Guinée*, de l'Univ. Paris 8 (B. Van Ruymbeke) ; et de 1200 € pour l'*Adresse* de Raynal de l'Univ. des Saarlandes de Sarrebruck (H.-J. Lüsebrink) ; **opération blanche (cf fichier Dépenses) ; *** : *idem*.

Dépenses 2017	
DHS Frais pour Notes de lecture : Réassorts et expéditions R47 : R 48 : mise en page (Solen Cueff) R 48 : imprimerie Paillart : R 48 et R 49 illustrations : R50 illustration : Salon de la revue Paris : Total :	266,39 755,32 5698,00 16880,84 66,00 90,00 230,00 23986,55 €
Collection «18^e siècle » PAO (S. Cueff) Illustrations : Éditions du Net : (dont hébergement 2015 et 2016) Total :	6115,00 321,45 1881,29 8317,74 €
Bulletin B103 B104 + Supplément B105 B106 Total :	1149,69 2289,48 1503,26 1310,07 6252,50 €
Subventions***/Prix Prix 18 ^e (2 gagnants) Déléguées SIEDS (L. Andries et C. Seth) Publication ebook « L'Europe au siècle des Lumières » Journée d'été. « La promenade » (Oxford) Colloque sur l'ouïe (Amiens) Colloque « La Font de St-Yenne Le Louvre » Colloque « Femmes des Lumières » (Nanterre) Colloque franco-italien Total :	500 600,00 493,00 223,84 400,00 404,60 400,00 341,00 3362,44 €
Déplacements Membres CA	2203,36 €
SIEDS Cotisations (individuels + institutionnels)	2393,00 €
Équipement informatique*	1536,92 €

Frais généraux	
Déjeuner AG**	837,00
Assurance MAIF	108,78
Abonnement « Livres Hebdo »	398,19
Frais de fonctionnement	337,19
Boite Postale	82,80
Commissaire aux comptes (cadeau 6 ans de vérification)	179,60
Total :	1943,56
Frais bancaires :	879,09 €
Cotisations au PA rejetées (7)	299,40 €
Total dépenses	51 174,56 €

*Le renouvellement du parc informatique (ordinateur, logiciels) a été voté à la précédente AG ; **Opération blanche. La SFEDS règle le déjeuner des membres qui ont participé, lesquels remboursent (cf. recettes).

Commentaire de l'exercice 2017 par comparaison avec l'année précédente

Revue

Subvention : Le CNL nous a octroyé une somme de 6180 €.

Coût 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
25278 €	24880 €	24880 €	23898 €	24771 €	21508 €	21273 €	23986 €

Si la Revue a coûté un peu plus en 2017 que lors des deux années précédentes, son coût sur les 8 années représentées dans ce tableau reste stable.

Ventes et Abonnements (La Découverte)

Si le comparatif ci-dessous fait apparaître une baisse conséquente et quasi régulière de nos abonnés institutionnels et de nos ventes en librairie jusqu'à atteindre en 2016 une faible recette de l'ordre de 12407 €, nous pouvons être satisfaits de la belle remontée du dernier exercice (+ 3557 €), non pas en nombre d'abonnés institutionnels, mais en termes de ventes. Il y a très nettement des numéros thématiques qui se vendent mieux que d'autres.

Comparatif

Résultats LD 2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
17000 €	15673 €	12300 €	20 70 €	14600 €	15904 €	14406 €	12407 €	15964 €

NB : Les résultats d'une année civile portent sur les VL et abonnements du S2 de l'année précédente et du S1 de l'année en cours, donc majoritairement sur un même numéro qui sort en juin. En 2012, il manquait en réalité le versement d'un semestre. En 2012, trois semestres de fait avaient été versés au lieu de 2.

Nombre d'abonnés institutionnels au 31 décembre de l'année :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
342	353	342	345	324	310	304	270	246	244

Collection « 18^e siècle »

La Collection nous coûte cette année 3725,35 €. Nous avons réglé sur cet exercice le travail de PAO de trois ouvrages dont deux sont sortis en 2016, alors que les subventions pour ces derniers avaient été versées sur l'exercice précédent, sauf celle, d'un montant de 700 €, toujours due par l'Univ. Paris-Diderot, par le biais de M.-J. Rossignol pour la publication de *l'Histoire de la Guinée*.

La SFEDS a toujours subventionné la Collection « Lire le 18^e siècle ». Selon les années, cette subvention a pu aller jusqu'à 3000 €. Les auteurs parviennent souvent de leur côté à trouver quelque subvention, ce qui fait que cette collection, importante du fait de son objectif, parvient à vivre. Sans elle, elle ne pourrait perdurer.

Le comparatif ci-dessous montre que la SFEDS a subventionné sur 5 ans la Collection à hauteur de 13 145 €, soit par étalement 2629 € par année.

Reprise en 2013 par la SFEDS qui en est devenue l'éditrice, ceci explique l'augmentation du coût cette année-là.

Comparatif

	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses	9161 €	2812 €	10352 €	3964,13 €	8317,74 €
Recettes	2517 €	2971 €	8255 €	3284,68 €	4592,39 €
Écart	-6644 €	+ 159 €	- 2097 €	- 679 €	- 3725,35 €

Bulletin

C'est a priori la dernière fois que nous intégrons le coût du *Bulletin* sous sa forme imprimée puisqu'à partir de l'exercice prochain il sera fourni par voie électronique, excepté pour quelques-uns de nos sociétaires, parmi les plus anciens, qui n'ont pas d'équipement informatique ou ont des problèmes de santé tels qu'ils ont des difficultés à lire sur un écran.

Le coût, quoi qu'il en soit, devrait donc être moindre.

Le tableau ci-dessous met celui-ci en relief.

Coût <i>Bulletin</i> 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
8020 €	6875 €	6069 €	6584 €	5874 €	7227 €	6681 €	6197,58 €

Cotisations

La situation est stable entre 2016 et 2017 mais on remarque 1500 € à 2000 € en moins ces quatre dernières années par rapport aux quatre années précédentes, ce qui exprime bien sûr une baisse du nombre d'adhérents : environ 40 à 55 sur 4 ans.

Rappelons que les cotisations ont augmenté de 3 € en 2016 (vote en AG).

Comparatif

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
22 068 €	23 965 €	21 108 €	21 586 €	19 921 €	19 402 €	20 321€	20 007 €

Déplacement des membres du CA

Après un exercice précédent où les membres du CA avaient été peu dépensiers en déplacements (peut-être résidaient-ils moins loin ; peut-être étaient-ils moins nombreux à participer au CA), le coût a été plus élevé cette année mais dans une mesure tout à fait raisonnable, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Comparatif frais déplacements CA

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1425 €	1800 €	2971€	2140 €	3423 €	2448 €	2986 €	1460 €	2203,36 €

Subventions

Sur l'exercice a été réglée la récompense du Prix de mémoire de master.

Nous avons aussi soutenu :

- en grande partie le voyage et le séjour de deux déléguées de la SIEDS qui se sont rendues à Édimbourg

- la publication grand public sous forme ebook de « L'Europe au siècle des Lumières »

- une journée d'étude et quatre colloques

D'autres subventions ont été votées en 2017, qui ne sont pas à ce jour réglées, pour un montant total de 700 €.

Conclusion

Le déficit de l'exercice est léger : - 699 € ; nous équilibrons donc quasiment les recettes et les dépenses.

Nos dépenses sont toutefois assez élevées. Sans la subvention du CNL, que nous devons considérer comme une recette exceptionnelle, notre déficit serait d'environ 7000 €.

Certes, une association n'a pas vocation à faire des bénéfices, ni forcément à équilibrer ses entrées et sorties. Néanmoins, si nous avons près de trois exercices d'avance, nous devons avoir conscience qu'une grande partie de notre avoir (83 000 €) est tributaire des mouvements boursiers. Nous devons donc nous montrer attentifs et raisonnables, tout en sachant que notre société, grâce au soutien de ses membres et à ses recherches d'autres ressources, peut continuer à poursuivre ses missions honorablement.

Informations complémentaires

Gestion des cotisations et du fichier sociétaires

2017	
Sociétaires à jour de leur cotisation pour l'année 2017 Honoraires inclus	536 (dont 309 au PA)
Sociétaires à jour de leur cotisation 2016 et/ou 2017 Honoraires inclus	594
Abonnés institutionnels au 31/12/2017 (La Découverte)	244

Pour rappel : les sociétaires à jour au 31 décembre de l'année

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
663	663	640	620	585	561	562	536

Nouveaux adhérents en 2017 : 17 (dont 3 étudiants et 1 sans emploi) (22 en 2016 ; 11 en 2015 ; 16 en 2014)

Envoi de la revue

Envoi du numéro 49 (2017) demandé à notre imprimeur :

1) Envoi dès publication : 440 sociétaires (envoi demandé le 12 juin)

2) Réassort : 83 sociétaires (envoi demandé le 14 septembre)

Pas de 3^e réassort. Au fur et à mesure des demandes, J.-C. Abramovici a directement fait parvenir les exemplaires.

Ont été retournés 10 exemplaires à l'imprimeur.

Problème : de plus en plus d'adhérents signalent ne pas avoir reçu la Revue alors qu'elle leur a été envoyée et qu'elle n'a pas été retournée chez l'imprimeur !

NB : Les expéditions coûtent environ 8 € par volume en moyenne.

Merci de signaler votre changement d'adresse et de faire suivre votre courrier en cas d'absence prolongée.

Rappel : il faut être à jour de sa cotisation pour recevoir la Revue au moment de sa publication en juin.

Hélène Cussac remercie alors les membres du CA et l'ensemble des adhérents pour la confiance constante qu'ils lui accordent et remercie également Marilina Gianico, trésorière-adjointe depuis un an, pour s'être occupée consciencieusement des prélèvements automatiques des cotisations et des appels de cotisation.

Le rapport est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

La présidente donne à nouveau la parole à la trésorière pour la présentation du budget prévisionnel.

Budget prévisionnel 2018 (hors variation compte titre)

Dépenses :		Recettes :	
Revue <i>DHS</i>	23000	Cotisations	20000
		La Découverte	15200
<i>Bulletins</i>	1000	Publicités ds Revue	800
		Ventes Revue	200
Coll. «18 ^e siècle »		Coll. «18 ^e siècle »	
PAO 2 livres	4000	Ventes	2500
Impression :	3000	Subventions	1500
Réimpression	600		
Frais généraux + frais de fonctionnement	2000	Intérêts Livret A	300
Frais bancaires	1000		
Déplacements CA	2200		
Subventions			
Subventions votées en 2017, non réglées : Réception Hommages N. J.-Lefèvre	200		
Colloque jeunes chercheurs (Nancy sept 2017)	500		
Subventions votées CA 19 01 18 : Colloque jeunes chercheurs (Montpellier 2018)	500		
Colloque « Femmes artistes » (S. Pujol/E. Pavy)	300		
Prévisions :			
Autres colloques ou publications	1000		
SIEDS			
Cotisations	2500		
Frais 4 délégués Édimbourg (voté)	1200		
Déjeuner réception délégués	2000		
Bordeaux : dépense exceptionnelle (voté)			
Total	45 000 €	Total	40 500 €

Catrina Seth donne la parole à l'assemblée. Lise Andries remercie la SFEDS pour la générosité dont elle fait preuve, au regard de la Société Internationale, à l'occasion du prochain comité exécutif qui se tiendra à Bordeaux en août 2018 : le soutien de

la SFEDS permettra d'accueillir dignement les invités à la journée d'étude qui y est associée.

Le budget prévisionnel est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Revue

Catriona Seth annonce que, pour le n° 51, consacré à *La Couleur des Lumières*, ont été reçues plus de 50 propositions, souvent excellentes. Malheureusement, il n'a été possible d'en retenir que 22, ce qui est le nombre maximum de contributions pouvant être accueillies dans un dossier thématique de *DHS*.

Pierre Wachenheim dresse un premier bilan sur l'avancement du dossier thématique du prochain numéro de *DHS*, qu'il coordonne avec Élise Pavy. Catriona Seth le remercie et remercie aussi Gérard Laudin, qui s'occupe des notes de lecture. Elle lance un appel à l'assemblée en sollicitant des propositions de dossiers thématiques.

Lettre électronique

La présidente rappelle que la *Lettre* électronique est un outil important qui rend service à l'ensemble de la communauté dix-huitiémiste : son efficacité dépend de la collaboration de toutes et de tous et des annonces envoyées à Jean-Christophe Abramovici, qu'elle remercie vivement pour cette initiative.

Site

Jennifer Ruimi prend la parole pour faire un point rapide sur le site de la Société. Catriona Seth la remercie et rappelle aux membres qu'il faut envoyer les annonces pour leur publication sur le site.

Collection « 18^e siècle »

Hélène Cussac dresse un bilan des publications parues en 2017.

Publications nouvelles

En août dernier est parue *L'Histoire de la Guinée* d'Antoine Benezet (1^e éd. en anglais à Philadelphie en 1771), éditée par Marie-Jeanne Rossignol (Paris 8) et Bertrand Van Ruymbeke (Paris Diderot). Il s'agit de la première traduction française de cette véritable « bible » de l'anti-esclavagisme anglo-américain. Le 19 janvier dernier est sortie aussi *L'Adresse à l'Assemblée nationale* (31 mai 1791) de Raynal. Ce texte, présenté et annoté par notre vice-président, Hans-Jürgen Lüsebrink, fut en son temps l'objet d'une immense attention et suscita un vif débat, en France et à l'étranger, dont l'ouvrage offre un aperçu significatif. Cet ouvrage offre l'essentiel de ce débat sur des questions fondamentales que fit émerger *L'Adresse* : les rapports entre la philosophie des Lumières et la pratique politique, la légitimation de la violence révolutionnaire, le pouvoir des clubs politiques et les limites de la souveraineté du peuple.

Publications à venir

Le prochain ouvrage à paraître, consacré aux *Voyageurs français en Hollande, 1760-1770*, sera édité par Madeleine Van Strien et recueillera d'abord deux textes, celui du négociant Pierre Famin (1760) et celui de l'homme de lettres Gabriel-François Coyer (1769) : ce dernier se pose en voyageur philosophe qui va chercher en Hollande « les prodiges des arts utiles, ceux du commerce et d'un bon gouvernement ». Très différente de ton, la relation de Famin, dépourvue de toute dimension idéologique, est très informative sur le déroulement pratique du voyage et témoigne également, du fait des nombreux contacts personnels de l'auteur, de la sociabilité transnationale dans les

milieux négociants. L'ouvrage sera ensuite complété par une petite anthologie de six extraits. La remise du tapuscrit est attendue en septembre 2018. En 2019, est prévue la publication d'un *Cazotte romancier*, avec *Ollivier, poème* (1763) et *Lord impromptu* (1767), par Emmanuelle Sempère. La remise du tapuscrit est prévue en mars 2019.

Plus tard, en 2019 ou 2020, sera édité par Charlotte Simonin le *Journal de Madame Cradock*.

Un projet se dessine : l'édition de la correspondance entre Brissot et Condorcet.

Avant de terminer sa présentation, Hélène Cussac rappelle que Sylviane Albertan-Coppola est devenue collaboratrice auprès des co-directeurs de la Collection et lance un appel à la Société pour soutenir la diffusion de la collection.

Bulletin

Catriona Seth excuse Aurélia Gaillard et se fait l'écho de ses recommandations concernant le *Bulletin*. Elle invite tous les membres à signaler à Hélène Cussac les dysfonctionnements éventuels dans la distribution et remercie à la fois celle-ci et Jean-Christophe Abramovici pour avoir accepté de prendre en charge la diffusion électronique. Catriona Seth remercie également Anne-Marie Mercier Faivre et Nicolas Brucker pour avoir accepté désormais de se charger de l'impression et de l'envoi postal des exemplaires papier.

Prix « Dix-huitième Siècle »

Catriona Seth remercie Florence Magnot pour le travail accompli dans l'organisation du Prix « Dix-huitième Siècle » et invite les collègues à soumettre les travaux de leurs étudiants.

Florence Magnot dresse un bilan rapide et présente les difficultés rencontrées pour assurer un équilibre dans l'attribution des prix entre les différentes disciplines. Elle explique la procédure de soumission et rappelle qu'un calendrier sera arrêté bientôt : normalement, la date butoir devrait être fixée au mois de septembre 2018 pour laisser le temps au jury d'examiner les mémoires et décerner le prix à l'occasion de l'Assemblée du mois de janvier 2019. Florence Magnot annonce également qu'après avoir organisé trois éditions du prix elle souhaite passer le témoin. Il est décidé que la nomination du prochain responsable se fera lors du CA de juin prochain.

Société Internationale

Lise Andries intervient pour annoncer quelques nouveautés dix-huitiémistes, notamment la fondation d'une société tunisienne, qui sera ratifiée par le congrès d'Édimbourg ; par la même occasion, sera ratifiée la fondation d'une société indienne. Elle annonce la parution imminente du n° 3 de la *RIEDS*, la revue électronique de la Société Internationale, consacré à « Lumières et classicisme », sous la responsabilité de Jean-Christophe Abramovici et de Daniel Fulda.

Lise Andries donne quelques informations sur le prochain Congrès des Lumières, suite à la visite des lieux de la part du Comité exécutif. L'appel à communication et à table ronde pour le prochain congrès vient de paraître sur le site de la SIEDS et de la Société britannique. En ce qui concerne les frais d'inscription et l'hébergement, il n'y a pas encore de précision, mais les collègues d'Édimbourg ont annoncé la mise à disposition d'un nombre suffisant de chambres en résidence universitaire, à une vingtaine de minutes à pied du lieu du congrès, pour 40 £ la nuitée. Elle annonce aussi qu'il y aura une centaine de bourses, offertes comme il est de tradition aux jeunes

chercheurs en situation précaire et aux chercheurs issus de pays à monnaie faible. Ces bourses pourront être octroyées grâce au financement de la SIEDS (20.000 £) et des sociétés nationales (20.000 £).

Lise Andries rappelle qu'en 2019 les membres de chaque société seront appelés à élire les nouveaux membres du comité exécutif. Depuis octobre dernier, il y a une liste provisoire que chaque Société nationale peut amender par le biais d'une proposition accompagnée de signatures.

Enfin, elle évoque le prochain séminaire international des jeunes dix-huitiémistes qui, cette année, est consacré au *Silence au XVIII^e siècle dans les arts, l'histoire et la philosophie* et qui se tiendra à Viterbe, du 10 au 14 septembre 2018.

Catriona Seth remercie vivement Lise Andries et rappelle que sa présidence, après celle de Jean Mondot, montre l'investissement de la SFEDS auprès de la SIEDS. Elle évoque à son tour le comité exécutif d'Édimbourg, auquel elle a participé avec Florence Magnot, et rappelle que non seulement Édimbourg est une ville très agréable, mais aussi que l'université qui accueillera les travaux du congrès est en centre-ville, ce qui permettra d'apprécier la ville.

Une pensée est adressée en hommage à Anne Deneys-Tunney décédée en 2017.

Questions diverses

Nicolas Brucker intervient pour demander s'il est encore possible d'acheter des exemplaires du volume *Tolérance*. Odile Richard-Pauchet informe l'assemblée qu'elle dispose encore d'environ 200 exemplaires. De son côté, Hélène Cussac rappelle qu'elle conserve encore un millier de copies.

Catriona Seth signale une nouvelle fois que le volume a fait l'objet d'une traduction anglaise, qui est consultable librement sur le site de l'éditeur Open Book. À partir de ce site il est possible d'accéder au texte français en format PDF par le biais de l'onglet Additional Resources de la page du volume anglais. À propos des volumes invendus, Catriona Seth souligne qu'on avait envisagé de les distribuer lors de visites dans des pays qui rencontrent des difficultés en matière de tolérance. Odile Richard-Pauchet y voit un geste politique important et en outre, Hélène Cussac rappelle que les exemplaires sont en vente à seulement 3 euros. De plus, Michèle Crogiez informe que la Poste a un tarif spécifique et peu coûteux pour les livres et brochures en langue française à destination de l'étranger, qui fut jadis introduit pour favoriser la francophonie. Marcel Dorigny précise que pour s'en prévaloir il faut indiquer sur l'enveloppe le mot « imprimé » et s'adresser directement au guichet.

Annonces diverses

Florence Magnot informe de la création de deux nouveaux sites et plateformes dix-huitiémistes destinés à la diffusion d'informations : l'un concerne les études et manifestations portant sur les 18^e et 19^e siècles autour de l'université du Colorado à Boulder, un réseau mis en place par Catherine Labio qui diffuse des informations pouvant intéresser les spécialistes du 18^e siècle : the 18th- and 19th-Century Studies Network dont voici le lien <http://clabi4.wixsite.com/1819network>

Un autre site vient d'être créé à l'initiative d'un groupe de chercheurs venus de différents pays (Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis, Japon, France) qui rassemble et diffuse des informations sur l'histoire des finances, l'histoire de la pensée économique, l'histoire bancaire et financière mais aussi qui peut accueillir, en français ou en anglais,

des informations sur des manifestations scientifiques portant sur les études culturelles et la littérature autour des questions économiques et financières. On peut s'inscrire pour être informés et aller voir sur le site :

History of Finance Platform <https://history-of-finance.org/>

Irène Passeron lance un appel à collaboration à ENCCRE et annonce aussi la tenue, début juillet, d'une école d'été à Sorbonne Universités, organisée par l'ancienne UPMC autour de l'analyse de corpus du point de vue numérique. Un colloque sur les pistes ouvertes par ce type d'édition suivra au mois d'octobre, toujours à Sorbonne Universités. On peut trouver des informations détaillées sur le site de l'Institut de Mathématiques. Irène Passeron propose de diffuser l'annonce sur le site de la SFEDS.

Laurence Vanoflen intervient à son tour pour annoncer la tenue d'une journée d'étude à Paris Nanterre sur un aspect du projet ENCCRE. Alain Sandrier donne quelques informations supplémentaires.

Christophe Martin annonce, quant à lui, la tenue du colloque du cinquantenaire du CELLF, qui aura lieu à l'université Paris Sorbonne les 9 et 10 février 2018. Même si le CELFF s'est ouvert aux autres siècles de la littérature française, il fera la part belle aux XVII^e et XVIII^e siècles. À cette occasion, le 9 février à 20 h, dans le Grand Amphithéâtre de l'UPMC, sera mis en scène *Le Tartuffe inconnu de Molière*, une récréation du *Tartuffe*, en trois actes, par Georges Forestier. A 16 h, dans l'amphithéâtre du lycée Henri IV, aura lieu un concert d'ariettes du XVIII^e siècle, en entrée libre.

Catriona Seth rappelle le rôle du CELLF pour l'accueil de collègues étrangers dix-huitiémistes ou non.

Jennifer Ruimi annonce également la tenue, le 26 janvier prochain, d'une journée d'étude sur *Le sang : montrer ou occulter ?* organisée par elle-même, Constance Jori et Hélène Tropé, à la Maison de la Recherche de la Sorbonne Nouvelle. C'est le troisième atelier d'un programme de recherche sur le sang.

Christian Del Vento avertit que les 16 et 17 février prochain, toujours à la Maison de la Recherche de la Sorbonne Nouvelle, se tiendra le colloque international *Vittorio Alfieri : éditer, commenter, traduire*, organisé par lui-même, Enrico Ricceri et par Monica Zanardo, de l'ITEM.

Philippe Hourcade donne quelques nouvelles saint-simoniennes. Il signale que la prochaine journée d'étude saint-simonienne sera organisée par le Centre de recherche du château de Versailles et la Société Saint-Simon et se tiendra le samedi 10 mars, dans l'Auditorium du château de Versailles. Elle aura pour thème « L'Abbé Dubois » et sera placée sous la direction d'Alexandre Dupilet. Il annonce que les *Cahiers Saint-Simon* sont en ligne sur le site Persée.

Maria Susana Séguin avertit que le site « Philosophie clandestine » est désormais hébergé par Huma-Num (<https://www.huma-num.fr/>). Il réunit le corpus des manuscrits philosophiques clandestins, avec un catalogue des textes recensés, la transcription complète, le pointage vers les éditions ligne, les informations sur les auteurs et la géolocalisation.

Christophe Martin intervient pour donner un complément d'information : en collaboration avec le CELLE, sur le site de la Bibliothèque Mazarine est désormais disponible l'*Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins*, par Geneviève Artigas-Menant et Yann Sordet, qui recense la collection conservée à la Mazarine, la plus riche existante au monde.

Nathalie Ferrand annonce que Catriona Seth interviendra sur les manuscrits d'André Chénier, dans le cadre du Séminaire Générale de l'ITEM, le 27 mars prochain.

Anna Fabbricatore fait part d'un projet entrepris à l'université de Bâton Rouge : le montage d'un jeu vidéo, à l'intention des étudiants, qui récrée la foire Saint Germain en réalité virtuelle, pour rendre vivant le XVIII^e siècle.

Jennifer Ruimi signale différentes manifestations dans le cadre d'un projet sur le Théâtre de Société, à l'université de Lausanne, et la création d'une base de données.

Nathalie Rizzoni rappelle l'inventaire du théâtre de société du collègue canadien David Trott.

Christian Del Vento se demande si le site de la SFEDS ne pourrait pas faire office de « concentrateur » pour toutes ces initiatives. Jennifer Ruimi se dit favorable et propose de modifier le site en ce sens.

La séance est levée à 12h.

Bon de commande de la Collection « 18^e siècle »

Tarif spécial adhérents : - 10% sur le tarif public. Offre valable jusqu'au 30 juin 2018. Découvrez nos dernières publications et complétez votre collection !

1 Émilie Du Châtelet, *Institutions de physique*, éd. Gérard Chazal, 2013. 32 € (- 10% : 28,80 €)

2 *Réponses chrétiennes à la Critique des Lumières*, éd. Sylviane Albertan-Coppola, 2013. 22 € (Prix AG : 19,80 €)

3 *Courtisanes et Philosophes. Psaphion, courtisane de Smyrne et Hipparchia, histoire Galante*, éd. Florence Lotterie, Erik Leborgne et Mathilde Cortey, 2013. 22 € (10% : 19,80 €)

4 Galiani, *Dialogues sur le commerce des blés*, éd. Philip Stewart, 2014. 22 € (10% : 19,80 €)

5 *La Condamine en Méditerranée : voyages au Levant et en Italie*, éd. Yasmine Marcil, 2015. 22 € (10% : 19,80 €)

6 *Mon Odyssée : l'épopée d'un colon de Saint-Domingue*, éd. Anja Bandau et Jeremy Popkin, 2015. 32 € (10% : 28,80 €)

7 Diderot, *Principes de politique des Souverains*, accompagnés d'extraits du *De Arcanis Rerumpublicarum* d'Arnoldus Clapmarius, éd. Gerhardt Stenger, 2015. 18 € (10% : 16,20 €)

8 *Tableaux de Paris* (Caraccioli – Henrion – Puljoux), éd. Sophie Lefay. 22 € (10% : 19,80 €).

9 *Petits Soupers Libertins*, éd. Marine Ganofsky, 2016. 22 € (10% : 19,80 €).

10 *Un Gilbert Méconnu : magistrature et quotidien du Parlement de Paris dans le premier XVIII^e Siècle*, éd. Isabelle Brancourt, 2016. 32 € (10% : 28,80 €)

11 Antoine Bénézet, *Une Histoire de La Guinée* (1771), éd. Marie-Jeanne Rossignol et Bertrand Van Ruymbeke, 2017 (1^e éd. en français). 22 € (10% : 19,80 €).

12 *L'Adresse à l'Assemblée Nationale (31 Mai 1791) de Guillaume-Thomas Raynal. Positions, Polémiques, Répercussions*, éd. Hans-Jürgen Lüsebrink, 2018. 32 € (- 10% : 28,80 €).

Bon de commande

M. M^{me}

Adresse

commande le ou les ouvrages suivants : n°.....

et règle avec le **tarif spécial adhérents de la SFEDS** la somme de :

.....€

par chèque ci-joint à l'ordre de la SFEDS (uniquement les chèques de banques françaises)

par virement sur le compte de la SFEDS : banque postale SFEDS AARIS - établissement : 20041 - guichet : 00001 n° de compte : 0969798J020 clé rib : 38 – iban FR 80 20041 00001 0969798 J020 38 - bic : PSSFRPPPAR

par carte bancaire :

n° cb :

date :

crypto :

Commande à faire parvenir à Hélène Cussac par email ou courrier postal : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 – Toulouse – France

Société Internationale (SIEDS)

Appel à communications : SIEDS 2019

Lumières et identités, 15^e Congrès international sur les Lumières, Édimbourg, Écosse, 14-19 juillet 2019.

Le Congrès international sur les Lumières est la réunion quadriennale de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle (SIEDS) et la plus grande rencontre mondiale de spécialistes du dix-huitième siècle sous tous ses aspects. Les derniers congrès de la SIEDS se sont tenus à Los Angeles (2003), Montpellier (2007), Graz (2011) et Rotterdam (2015). Le 15^e Congrès de la SIEDS aura lieu à Édimbourg, en Écosse, du dimanche 14 juillet au vendredi 19 juillet 2019. Le Congrès est organisé par la Société britannique pour l'étude du dix-huitième siècle (BSECS) et la Société d'études écossaises du dix-huitième siècle (ECSSS) et sera accueilli par l'université d'Édimbourg.

Si nous encourageons des propositions pour des communications, sessions et tables rondes sur toute thématique pertinente pour l'étude du long dix-huitième siècle, nous invitons en particulier les contributions qui traitent de la thématique « Lumières et identités ». La question de « l'identité » fut largement débattue au dix-huitième siècle sur le plan local, régional, colonial, national, fédéral, impérial ou mondial. Les identités sont complexes. Elles sont forgées par des éléments qui vont de l'échelon personnel à des contextes plus larges, d'ordre politique, militaire, religieux, intellectuel, technoscientifique, culturel, ethnique, social, sexuel, économique, géographique, historique ou ayant trait à la classe ou à la caste. La notion des Lumières fut elle-même fortement débattue. Étant donné ces complexités imbriquées, « Lumières et identités » constitue une thématique importante pour un rassemblement international dans cette grande ville des Lumières qu'est Édimbourg, dont les résidents au dix-huitième siècle, tel Adam Smith, furent à la fois écossais, britanniques et « citoyens du monde ».

Appel à propositions de communications, sessions et tables rondes

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions pour des communications individuelles, des sessions complètes de trois ou quatre communications et des tables rondes composées de quatre à six participants. Les propositions peuvent être en anglais ou en français. La date limite pour soumettre vos propositions de communications et de séances est le vendredi 1 février 2019. Les soumissions se font via le site web du congrès à l'adresse suivante :

www.bsecs.org.uk/isecs.

Pour des informations complètes concernant le congrès, la ville et l'université d'Édimbourg, les transports et le logement, la soumission de propositions, les inscriptions, les bourses SIEDS et autres détails complémentaires, merci de consulter le site web du congrès à l'adresse suivante : www.bsecs.org.uk/isecs. Pour toute autre question, vous pouvez écrire aux organisateurs à l'adresse suivante : ice@bsecs.org.uk.

• **Voltaire du Rhin au Danube (XVIII^e-XIX^e siècles)**, Journées Voltaire, 22-23 juin 2018, Université Paris-Sorbonne, Amphithéâtre Michelet, Guillaume Métayer (org.).

Partenaires : CELLF (UMR8599), Société des Études Voltairiennes, le CEFRES (Prague) et le CERCLL (Université d'Amiens).

S'il est un écrivain et philosophe français des Lumières qui a entretenu d'intenses relations avec le monde germanique et ses marches, c'est bien Voltaire. Outre ses nombreux séjours en Allemagne, et son célèbre appointment à la cour de Prusse auprès de Frédéric II, Voltaire a fréquenté Gotha, ou encore Aix-la-Chapelle. Surtout, de ses visites et relations et, plus encore, de ses lectures, sont nées de nombreuses œuvres de genres divers, parmi lesquelles la plus célèbre, *Candide* (1759), ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Par-delà cette fameuse Westphalie de fantaisie et de philosophie, *L'Essai sur les Mœurs* (1756) consacre des chapitres essentiels à cette histoire, dont Voltaire a donné ailleurs, à la demande de la duchesse de Saxe-Gotha, une autre version, plus détaillée : *Les Annales de l'Empire* (1753), en cours de publication dans les Œuvres complètes. *L'Histoire de la guerre de 1741* (fondue et réaménagée dans le *Précis du Siècle de Louis XV*) ménage également une grande place à cet ensemble politique et culturel aux frontières mouvantes. Des questions aussi essentielles que la lutte du pouvoir temporel et spirituel, notamment entre la papauté et le Saint-Empire, la problématique de la Réforme et plus généralement de l'identité religieuse et politique de l'Europe sont donc placées au cœur de ses réflexions et de son travail d'historien.

Pourtant, l'intensité de l'intérêt de Voltaire pour l'Allemagne est lestée d'une ambiguïté et d'une ambivalence profondes : elle concerne avant tout la politique, l'histoire de l'Empire et l'espoir tout contemporain et tourné vers l'avenir de l'avènement d'un « roi philosophe » à Berlin, au détriment de la littérature, la langue ou les arts allemands, qu'il tient en piètre estime et raille volontiers. Or, à ce déséquilibre répond certainement à la fois la richesse et la nature souvent polémique de la réception de Voltaire dans le monde germanique : après une période où dominent ses imitateurs, Voltaire est devenu, à de rares exceptions près et sans négliger les nuances (Schiller, Goethe, Heine), la cible privilégiée du renouveau littéraire et philosophique allemand. Avant même le romantisme, Lessing avait donné le ton d'une tradition critique acharnée dont August Wilhelm Schlegel reprit le cinglant héritage. Il faut, semble-t-il, attendre les années 1870 pour qu'autour de David Friedrich Strauss, Dubois-Reymond, et surtout Nietzsche, la figure de Voltaire se transforme et redevienne, dans cette aire culturelle, une grande référence des Lumières européennes.

C'est cette interaction, dans le temps, entre la perception du monde germanique chez Voltaire et la réception allemande de l'écrivain philosophe, chez les écrivains et dans la presse, dont ces Journées, quarante ans après le colloque de Mannheim (*Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der Französischen Aufklärung Internationales Kolloquium der Universität Mannheim zum 200. Todestag Voltaires* [Mannheim, 1978], Stuttgart 1979), souhaiteraient rouvrir le chantier, en s'appuyant tant sur les études de réception, de diffusion, de traduction, que sur des monographies séminales, en dialectisant, autant que possible, les deux pans de cette *Wechselwirkung* herméneutique.

Contact : gme.metayer@gmail.com

Appels à contributions

• **Sons, voix, bruits, chants : place et sens du sonore dans l'analyse topique des textes narratifs d'Ancien Régime**, XXXIII^e colloque international de la SATOR, Université Jean Jaurès, Toulouse, 15-17 mai 2019.

La SATOR (Société d'Analyse des TOPiques Romanesques, <http://satorbase.org>), sous l'égide du laboratoire patrimoine-littérature-histoire (PLH) et de l'équipe littérature herméneutique (ELH) organise son colloque international annuel de l'année 2019 à l'université Jean Jaurès de Toulouse. Il s'agira d'examiner non seulement la place et le sens qu'a pu tenir le sens de l'ouïe dans les textes narratifs d'ancien régime, mais surtout de se demander en quelle mesure l'objet sonore participerait de la scène topique, voire lui donnerait parfois tout son sens, au point que sons et bruits pourraient peut-être être compris comme des *topoi*.

1. Son et *topos* : prolégomènes théoriques

« Défini comme configuration narrative récurrente, le *topos* constitue l'unité de base du travail de la sator » (« avant-propos », actes du XVIII^e colloque SATOR, P. U. de Laval, Québec, 2006, p. XI). Cette définition fait que dans un premier temps la présence du son dans un texte ne peut en elle-même être considérée comme une configuration – ou scène – narrative. Pourtant, outre le fait que le son, sur un plan épistémologique et anthropologique, revêt du sens pour un chercheur, la thématique des sons et des bruits dans les textes narratifs d'ancien régime (du moyen âge à la toute fin du 18^e siècle) se prête bien, semble-t-il, à une étude topique. Certes, nous viendront immédiatement à l'esprit des scènes romanesques telles que celles de la leçon de musique, où du fait même de l'inscription d'un instrument, on peut imaginer que le son est présent. Néanmoins, si ce moment narratif est récurrent, du moins dans des romans du 18^e siècle, on sait que la leçon est souvent prétexte à un échange d'ordre sentimental ; l'instrument est donc là au service de la narration, il revêt une fonction pragmatique et le son n'est pas ce qui intéresse : il n'en est d'ailleurs parfois pas fait mention. Mais est-ce toujours le cas ? On sait que les *Lettres neuchâtoises* d'Isabelle de Charrière se lisent au son de la basse, du violon, de l'alto, de la harpe, du clavecin et de la flûte, jusqu'à la mort du personnage (Caliste) dont le dernier plaisir est de faire « exécuter des morceaux du *Messiah* de Haendel, d'un *Miserere* qu'on lui avait envoyé d'Italie, et du *Stabat mater* de Pergolèse » (éd. Trousson, 1996, lettre 25, p. 474). Trouvett-on, par exemple, d'autres « morts romanesques » imprégnées de musique et si c'est le cas, ne peut-on entendre le son – bien que n'entrant pas ici en tant que tel dans la langue – comme *topos* ? Si l'on considère la scène comme représentative de la mort d'un personnage, c'est bien la présence de la musique qui affine la configuration topique. On ne pourrait considérer, dans cet exemple, qu'il y a topique seulement à partir de la mort du personnage ; on ne peut en effet définir la scène topique, à suivre le modèle du thesaurus de la sator, que de la façon suivante : « mort de personnage avec musique » (sachant, selon la sator, que l'on peut parler de topique à partir du moment où l'on rencontre au moins trois occurrences de la configuration). Ne pourrait-on par conséquent envisager le morceau de musique et à travers lui le son, dans la situation d'une mort de personnage, comme *topos* ayant permis de créer la scène topique ? Les démonstrations et discussions lors du colloque auront pour tâche de réfléchir à cette interrogation.

2. Sensible sonore du Moyen Âge à 1800 : questionnements

Pensons par exemple encore aux fictions s'ouvrant sur un personnage décolorant un parîs résonnant de bruits de carrosses, de chevaux et de cris des marchands ambulants. Cette scène, dont la dimension sociologique est patente, est récurrente dans des récits du 18^e siècle. Ne peut-on parler toutefois de topique dès le moyen-âge, cette période vivant sous le régime de « l'oralité mixte » (Zumthor, *La Lettre et la voix de la « littérature médiévale »*, 1987) non seulement du point de vue de la configuration (« entrée dans une ville ») mais aussi de la présence sonore qui contribue à l'élaboration de la scène topique (« entrée dans une ville bruyante ») ? Le son est-il alors plus ou moins prégnant ? La langue le prend-elle en charge ? On réfléchira donc non seulement à la topique sur la continuité, mais aussi à la place et au rôle du sonore.

Il semble intéressant en effet d'observer si ce sens singulier qu'est l'ouïe a été intégré dans le narratif. La vue est le sens primordial du Moyen Âge au 18^e siècle. L'ouïe fut placée au second rang au moyen âge, parfois à égalité avec la vue au 18^e siècle. Les penseurs des lumières, du fait de sa relation avec la voix, comprirent l'importance première de l'ouïe qui permettait le commerce avec autrui. La voix, chantée notamment, perçue comme pure car naturelle, donna ses lettres de noblesse à l'ouïe, et même si le 17^e siècle, sous l'influence janséniste, dénonçait le plaisir des sens, notamment celui de l'ouïe, il prisait la grande éloquence chez des ecclésiastiques dont la voix résonnait puissamment à l'oreille de leurs ouailles.

Les textes narratifs – en prose et en vers – prirent-ils en compte l'intérêt des théoriciens qui débattaient des sensations, et si ce fut le cas, qu'en fut-il particulièrement du son ?

Au Moyen Âge, comme l'a montré récemment l'ouvrage collectif dirigé par Florence Bouchet et Anne-Hélène Klinger-Dollé (Garnier, 2015), « les cinq sens ont généré abondance de productions artistiques et d'écrits à visée scientifique, spirituelle, morale et littéraire ». Mais si un sens comme celui de la vue est utile le plus souvent au service de la description qui donne son cadre à la scène, celui de l'ouïe revêt un intérêt semble-t-il plus *profond* : dès le Moyen Âge il représente en effet un « objet de savoir » ainsi que le démontre par exemple le « bestiaire sonore » offert en appendice au grand livre de J.-M. Fritz (*Paysages sonores du Moyen Âge...*, Champion 2000). Ce sonore animal entre-t-il alors dans des scènes narratives médiévales et si c'est le cas, peut-on parler de topique sonore ? Si la sensorialité dans les récits de ce temps a été bien étudiée depuis une vingtaine d'années (voir *La Cloche et la lyre...*, J.-M. Fritz, 2011 ; M. Zink, *Nature et poésie au Moyen Âge*, Fayard 2006 ; *Bruits et sons dans notre histoire...*, J.-P. Gutton, 2000 ; etc.), il serait pertinent d'approfondir cette donnée à partir de la notion de *topos*, et d'observer aussi ce qu'il en est entre Moyen Âge - Renaissance et 17^e siècle. Jusqu'à quand perdue par exemple la représentation de la coutume du charivari qui fait son entrée dans les documents dès le début du 14^e siècle ? Ces représentations forment-elles une topique sonore ?

Le 16^e siècle, se préoccupant lui aussi de la hiérarchie des sens et remarquant que l'oreille n'est « jamais oisive » (Pierre Boaistuau, *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme*, Droz 1982, p. 52), lui donne toute sa dignité. N'est-elle pas en effet l'organe qui conduit le plus sûrement à la connaissance, comme l'affirme Rabelais ? (« [...] tous jours, toutes nuyctz, continuellement, puissions ouyr : et par ouye perpetuellement apprendre : car c'est le sens sus tous aultres plus apte es disciplines », *Tiers Livre*, XVI, à propos de la sibylle de Panzoust). Mais le 16^e siècle ne s'en tient pas aux notions

théoriques sur le sens de l'ouïe ; il tente de mettre en mots les sons, quitte parfois à en passer par les couleurs ; il essaie de rendre *visible* par exemple une scène de bataille, scène topique s'il en est, mais dans un tableau qui désormais intégrerait le sonore (cf. l'évolution de Rabelais au cours des rééditions du *quart livre*, dont la poétique cherche à exprimer toujours davantage les bruits du monde). Lié au développement de l'imprimé, il cherche à représenter un monde vivant, une parole *vive*. Ainsi le narratif ne chercherait-il pas à libérer les « paroles gelées » qu'Alcofribas voulait emporter ? Ne dit-il pas l'ordre – et le désordre – de l'espace sonore ? (voir L. Hublot et L. Vissière, *Les paysages sonores du Moyen Âge à la Renaissance*, P. U. Rennes, 2016).

Au grand siècle, hormis du côté des mondains, tel que Théophile De Viau, ou encore Gassendi, les sens, sous l'influence austère du jansénisme ambiant et l'influence des traités de savoir-vivre publiés depuis le 16^e siècle jusqu'aux *art[s] de se taire* (pour reprendre le titre de l'ouvrage de l'abbé Dinouart, 1771), se trouvent moralement condamnés : « ne vous étonnez point, s'il ne raisonne pas bien à présent, une mouche bourdonne à son oreille [...] chassez cet animal » (Pascal, *Pensées*, fr. 8, Classiques Garnier, 1991, p. 180). Même un petit animal devient un divertissement sonore malvenu. Mais le roman ne semble pas épouser cette dénonciation : de quelle façon en effet M^{lle} de Chartres est-elle *touchée* au cœur par M. de Nemours si ce n'est, au moment de la rencontre, d'abord par le grand bruit qui se fait à l'entrée de ce dernier dans la salle de bal puis à sa vue ? Le 17^e siècle ne correspond-il pas aussi à cet âge de l'éloquence, bien étudié par Marc Fumaroli (1980) ? Sans oublier qu'à partir de la deuxième moitié du 17^e siècle jusqu'à la première moitié du 18^e, l'intérêt se porta tout particulièrement sur le rôle des sens – dont celui de l'ouïe – comme critères de jugement du beau. La présence du son dans le narratif qui fait sans doute le lien avec les préoccupations scientifiques du temps pourrait donc là aussi être interrogée. Nombre de ces textes sont effectivement imprégnés de chant et de musique et si la séquence de la leçon de musique est bien un *topos* du roman du 18^e siècle, comme on l'a évoqué, à partir de quel moment les sonorités vocales et musicales font-elles leur entrée dans les textes narratifs ? Peut-on remarquer une récurrence de certaines scènes ? Le 18^e siècle, même s'il montre une prédilection pour les sons naturels et apprécie particulièrement le chant qui ravit l'âme de l'auditeur, d'une certaine manière réhabilite le bruit en tant qu'il témoigne de l'énergie humaine : on pensera à tous les romans de Diderot et à la performance vocale du neveu de rameau qui témoigne de ce dynamisme, mais aussi à la fin du siècle au *tableau de paris* de L.-S. Mercier (voir les travaux d'A. Farge). Tout un monde sonore emplit l'espace textuel du roman du 18^e siècle et l'écriture cherche à rendre l'expérience sensible (voir les romans et journaux de Marivaux ; de Rousseau ; de Diderot, pour ne citer qu'eux). L'intégration du sonore dans un récit ne se fait donc plus seulement dans un objectif pragmatique au service de la narration, mais le son devient peut-être parfois lui-même un objet narratif.

3 axes peuvent alors être envisagés :

Si les points d'entrée du sonore apparaissent donc nombreux, on pensera non seulement à sa récurrence, offrant la possibilité d'identifier une scène topique, mais aussi aux continuités, aux ruptures éventuelles, et aux nouveautés dans la place qui lui est accordée au cours de la longue période envisagée. Ce *topos* est en effet « un objet historique et à ce titre constitue un témoin précieux pour l'historien de la littérature » (M. Weil et P. Rodriguez, 1996, <http://satorbase.org/index.php?do=outils>) ; « un topos naît et meurt » (Jan Hermann, satorbase.org) ; parfois peut-être renaît : les travaux devraient nous permettre d'examiner ce point. On sera attentif aussi à la signification (morale,

sociologique, politique, philosophique...) que revêt le son et si celle-ci est la même à chaque occurrence, ou à ce qui crée une modification du sens. On observera encore avec précision le lexique employé pour dire la présence sonore, au point de remarquer si on retrouverait les mêmes phrases et/ou mots dans des scènes d'autres récits, comme le montre le *thesaurus* de la SATOR (<http://satorbase.org/index.php?do=categorie>).

Associé dans la tradition rhétorique à l'*inventio*, « le *topos* est [en effet] intimement lié à la formation et à l'évolution des genres narratifs », peut-on lire sur le site de la SATOR qui a pris soin de mettre à la portée des intervenants des outils théoriques (<http://www.satorbase.org/index.php?do=outils#2.1>). Bien que des travaux aient été plus nombreux depuis une dizaine d'années au sujet de notre objet (notamment concernant le Moyen Âge), peu l'ont observé sur la continuité et à partir de la notion topique. Il semble donc que ce colloque sera susceptible de les enrichir.

Le travail de recherche ne s'arrêtera pas au genre romanesque, mais s'élargira à d'autres types de textes narratifs tels que :

Des récits à l'intérieur de livrets d'opéra

Des chansons (cris de Paris)

L'écrit narratif en vers

Le texte mi-documentaire/mi-fictionnel (exemple du *tableau de paris*, déjà évoqué)

Les axes thématiques pourront être définis par :

Le sonore de la nature humaine (bruit du corps, voix inarticulée)

La représentation sonore des institutions (monarchie, église...)

Le sonore matériel : bruits d'objets (instruments de musique, cloches, instruments de travail, armes, etc.)

Le sonore animal

Le son de la nature végétale, aérienne (tonnerre, etc.)

NB : si aux 17^e et 18^e siècles, on a porté la réflexion sur la distinction entre son et bruit, et si cette distinction est intéressante sur le plan esthétique, elle présente moins de pertinence dans l'approche thématique qui est la nôtre, donc nous employons l'un ou l'autre mot indistinctement dans cette présentation.

Les propositions sont à envoyer à Hélène Cussac : elencussac@orange.fr

Date limite : 30 septembre 2018

Mais, en vue du montage du dossier de subvention auprès du conseil scientifique dès maintenant, il serait bienvenu de signaler le plus rapidement possible votre intention de participer en faisant parvenir les informations suivantes :

Le sujet envisagé – voire le titre de la communication (même provisoire).

Votre statut

Votre université et unité de rattachement

Comité scientifique :

Florence Bouchet (Université Jean Jaurès-Toulouse

II-ELH-bouchet@univ-tlse2.fr)

Pascale Chiron (Université Jean Jaurès-Toulouse

II-ELH-pascale.chiron@univ-tlse2.fr)

Jean-Pierre Dubost (Université Blaise Pascal-Clermont II

dubost.jeanpierre@gmail.com)

Jean-Philippe Groperrin (Université Jean Jaurès - Toulouse

II-ELH-groperrin@univ-tlse2.fr) ;

Madeleine Jay (Université d'Ottawa, jeaymad@mcmaster.ca)

Stéphane Lojkin (Université d'Aix-en-Provence, stephane.lojkin@univ-amu.fr)
Catriona Seth (Université d'Oxford, catriona.seth@mod-langs.ox.ac.uk)
Yen-Mai Tran-Gervat (Université Paris 3, yen-mai.tran-gervat@univ-paris3.fr)
Comité d'organisation à l'Université Jean Jaurès – Toulouse-PLH/ELH :
Hélène Cussac : elencussac@orange.fr
Pascale Chiron : pascale.chiron@univ-tlse2.fr
Cristina Noacco : cnoacco@yahoo.fr

• **Les Contemporaines de Rétif revisitées**, journée d'étude, Université Paul-Valéry de Montpellier, 5 octobre 2018.

À l'occasion de la publication récente d'une édition intégrale et moderne des *Contemporaines*, en dix tomes, chez Champion, la Société Rétif de la Bretonne et l'Institut de Recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières organisent une journée d'étude le vendredi 5 octobre à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Seront les bienvenues les communications qui contribueront à éclairer l'importance de cette œuvre dans la production littéraire de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et dans la carrière de Rétif.

L'attention des lecteurs et des chercheurs s'est toujours portée de préférence sur les *Contemporaines* du commun, au nom du pittoresque et du réalisme. Les nouvelles recueillies dans les anthologies sont en grande majorité prises dans cette deuxième série des *Contemporaines*. Avec l'édition intégrale, le moment est venu d'analyser d'autres facettes de l'œuvre, d'envisager un ensemble.

Ainsi s'offrent de nouvelles pistes. Il semble intéressant, par exemple, d'explorer les sujets suivants :

l'examen des titres, montrant un jeu d'oppositions ou de symétries (comme l'écrit Cubières : « Tout dans cet ouvrage admirable vit par les oppositions et les contrastes », *Notice* sur l'œuvre de Rétif, p. 48), ou un principe d'organisation sérielle ;

une littérature de la variation qui peut être observée dans les scénarios autobiographiques ;

pour la première fois, on dispose, pour chaque nouvelle des première et deuxième séries, des variantes de la 2^e édition. Une étude stylistique permettrait de corriger l'image d'un Rétif vantant les mérites du premier jet ;

l'organisation du récit : caractères des introductions (topographie, leçon morale, conditions dans lesquelles le sujet est parvenu à sa connaissance : rencontre, canevas...) ; dialogues (gages de réalisme) ;

Les Contemporaines comme œuvre collective : appels à contribution, contributeurs, canevas ;

le rapport entre le texte et l'illustration (le choix de la scène illustrée est-il le choix du dessinateur ou de l'écrivain, ou des deux ?) ;

l'étude du paratexte (préfaces, notes de l'auteur) montre quel soin Rétif prend de la réception de son œuvre. S'y dessine parfois le public destinataire : aristocrates et bourgeois qui ne connaissent pas les autres classes sociales (la rue et le peuple comme exotisme), et les lingères, couturières, etc. mais en ce cas au nom d'une littérature qui n'est ni savante, ni académique ;

l'histoire du livre, de sa publication et de sa réception ;

l'inscription du lecteur dans les nouvelles ;

les masques de l'écrivain (pseudonymes et anagrammes), et son implication dans

certaines nouvelles nous livrent aussi le portrait de l'écrivain en personnage d'une histoire non autobiographique ; réflexion sur la figure de l'auteur ;

théâtre et récit : l'oralité dans les nouvelles, ou l'adaptation théâtrale d'une nouvelle (*Le Loup dans la bergerie et le sorcier*, 70^e Contemporaine, éd. cit., t. III et *La Marchande de modes ou le loup dans la bergerie*, t. II du *Théâtre* (comédie imprimée aussi dans *Ingénue Saxancour*) ;

la place de la vie littéraire et théâtrale de son temps (Rétif chroniqueur et critique).

On se reportera avec intérêt aux volumes des *Études rétiviennes*, notamment au n° 29 de décembre 1998, au n° 31 de décembre 1999, contenant les *Actes du colloque sur « Rétif et l'image »*, et au n° 44 de décembre 2012, autant pour ce qui concerne les récits que pour les illustrations.

Les propositions (1000 signes environ) ainsi qu'une courte bio-bibliographie sont à adresser à : linda.gil@univ-montp3.fr et gambert.didier@orange.fr

Date limite d'envoi des propositions : 1^{er} juin 2018.

Comité d'organisation : Linda Gil, Didier Gambert.

Comité scientifique : Linda Gil, Claude Jaëcklé-Plunian, Franck Salaün, Magali Soulatges, Pierre Testud, Dominique Triaire.

• **Pensées secrètes des Académiciens : Fontenelle et ses confrères**, colloque international, Paris, Bibliothèque Mazarine et Institut de France, 27-8 juin 2019, Sorbonne, 29 juin 2019.

La Bibliothèque Mazarine, au sein même du Palais de l'Institut, siège des Académies, conserve un exceptionnel ensemble de volumes manuscrits, datant pour la plupart du XVIII^e siècle, qui reflètent un courant de pensée érudit, critique et intellectuellement subversif. Les recherches des dernières décennies ont montré que beaucoup de ces manuscrits, philosophiques et clandestins, ont des liens avec le milieu des Académies, française, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences.

Ils sont presque tous anonymes, mais on les a souvent attribués à des académiciens, tels que Fontenelle, l'abbé Jean Terrasson Jean-Baptiste de Mirabaud, Nicolas Boindin, Nicolas Fréret, Jean Lévesque de Burigny, Voltaire. Dans ce contexte d'autres personnages sont évoqués : Camille Falconet, duc de Noailles, Dortous de Mairan, Louis-Jean Lévesque de Pouilly, Jean-René de Longueil, marquis de Maisons, Charles Pinot-Duclos.

Les travaux du colloque pourront s'appuyer sur un vaste travail collectif, fruit d'une collaboration internationale, l'*Inventaire des manuscrits philosophiques clandestins* de la Bibliothèque Mazarine (IMPC) qui présente une analyse détaillée de toutes ces copies manuscrites en y joignant l'ensemble des informations et des rapprochements qu'elles appellent. Cet *Inventaire* est disponible depuis mai 2017 sur le site de la Mazarine : <http://www.bibliotheque-mazarine.fr/fr/impc>. Depuis juillet 2017, la base Philosophie Cl@ndestine donne par ailleurs accès à la liste des manuscrits philosophiques clandestins de toutes les bibliothèques mise à jour à partir de la liste publiée par Miguel Benítez (*La Cara oculta de las Luces*, 2003).

Ce colloque a l'ambition de faire le point sur les relations des milieux académiques, au XVIII^e siècle, avec la pensée libre et hétérodoxe que véhiculent les manuscrits philosophiques clandestins. On peut penser que, parallèlement à leurs activités intellectuelles publiques dans le domaine des sciences, de l'érudition et des Belles Lettres, une partie des académiciens et de leurs amis poursuivait des échanges confidentiels sur des questions philosophiques et religieuses, échanges auxquels ils ne souhaitaient, ou

ne pouvaient pas donner un caractère public. C'est sur cette vie intellectuelle double que le colloque veut attirer l'attention. Il s'agira, autour des collections de la Bibliothèque Mazarine (manuscrits et imprimés), de mettre en évidence l'existence d'un groupe discret d'hommes de grande culture au sein des Académies de la fin du règne de Louis XIV à l'avènement de Louis XVI. Ce qui les rapproche, c'est une même inspiration critique fondée sur l'esprit d'examen, le refus des préjugés, le goût de l'érudition. Cette inspiration se double d'un souci de discrétion qui participe d'une attitude contemporaine attachée à la clandestinité intellectuelle.

Les communications porteront sur les aspects les plus divers du phénomène, de l'originalité des personnages à leur communauté d'intérêts. Elles pourront avoir un caractère prosopographique en rassemblant des informations sur la vie et les activités de chacun. Elles pourront s'intéresser aux cercles privés auxquels appartiennent les académiciens et à leurs relations dans la société contemporaine. Elles pourront étudier la cohérence et la signification de certains groupements de textes réunis dans des recueils ou des collections. Elles pourront explorer de façon synthétique les sujets auxquels s'intéressent particulièrement les personnalités concernées. Elles pourront étudier le lien entre la philosophie clandestine et la culture du secret parmi les académiciens de la génération de Fontenelle et au-delà. Elles pourront approfondir, dans une perspective d'histoire du livre, les questions de production, de circulation et de collection des copies manuscrites, notamment à partir des ensembles repérés à la Mazarine par l'*Inventaire*. Elles pourront aussi développer la comparaison entre ces copies et d'autres copies des mêmes textes. Elles pourront, dans une perspective d'histoire des milieux et des mentalités, éclairer le phénomène par les connaissances que nous avons de l'histoire des Académies. En s'appuyant sur la documentation disponible dans ce domaine, on pourra tenter de rapprocher les activités ostensibles des académiciens et leurs curiosités secrètes.

Le cas de Fontenelle étant à la fois représentatif et particulier en raison de l'abondance de ses écrits et du rôle qu'il a joué tant à l'Académie des Sciences qu'à l'Académie française, une journée entière lui sera consacrée, le samedi 29 juin.

Les interventions ne devront pas dépasser trente minutes.

Les propositions de communication seront adressées avant le 1^{er} septembre 2018 à contact@bibliotheque-mazarine.fr. Elles seront accompagnées d'un résumé d'une dizaine de lignes. Une réponse définitive sera donnée le 1^{er} novembre 2018.

Comité d'honneur : Catherine Bréchnac (secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences), Jean Chambaz (Président de Sorbonne Université), Pascale Cossart (secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences), Xavier Darcos (chancelier de l'Institut de France), Alain Tallon (Doyen de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université), Michel Zink (de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Comité scientifique : Miguel Benítez, Olivier Bloch, Guido Canziani, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Jean Dagen, Robert Darnton, Carole Dornier, Antony McKenna, François Moureau, Gianni Paganini, Claudine Poulouin, Jeroom Verduyze, Catherine Volpillac - Auger.

Comité d'organisation : Geneviève Artigas-Menant (CELLF), Claire Carpentier (CELLF), Patrick Latour (bibl. Mazarine), Christophe Martin (directeur du CELLF), Alain Mothu (CELLF), Pierre-François Moreau (IHRIM, directeur de la *Lettre clandestine*), Alain Sandrier (Université Paris Ouest Nanterre), Maria Susana Seguin (Université Paul-Valéry, IHRIM, IUF), Yann Sordet (directeur de la Bibl. Mazarine).

Association « Rousseau à Montmorency »

Créé en 2012, lors de manifestations autour de la commémoration de la naissance du philosophe, le comité de soutien du musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency vient de se constituer en association « Rousseau à Montmorency », le 10 avril 2018, lors d'une première assemblée. Son objectif est « de diffuser largement l'histoire de l'auteur d'écrits philosophiques et de contribuer au rayonnement du musée qui porte son nom ». (*L'Écho-le Régional*, 11 avril 2018). Contact : son trésorier Jean-Paul Demarson, 7 rue de Valmy, 95160 Montmorency, cotisation 15 euros, étudiant 5 euros.

Exposition

• **Un libraire dans l'Europe des Lumières – Marc Michel Rey**, commissariat : Christelle Bahier-Porte (Université Jean Monnet, Saint-Étienne, IHRIM), Fabienne Vial-Bonacci (CNRS, IHRIM), Benjamin Ravier-Mazzocco (BML, Fonds ancien) avec la collaboration de Jean-Michel Noailly (ENISE, IHRIM). Lyon, Bibliothèque municipale, 6 mars-26 mai 2018. Une exposition virtuelle est également ouverte sur le site Numelyo de la bibliothèque : <https://www.bm-lyon.fr/expositions-en-ligne/marc-michel-rey/>

Publications, publications numériques et sites

• **Valérie André et Manuel Couvreur**, *Cinquante nuances de rose. Les affinités électives du prince de Ligne*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, « Études sur le 18^e siècle », 2017, 216 p.

• **Christophe Béal et Luigi Delia (dir.)**, « *Le sens de la peine* », dossier de la revue numérique *Rue Descartes*, n. 93, 2017/3. URL : <https://www.carin.info/revue-ru-descartes-2017-3htm>

• **Jean-Pierre Bois**, *L'abbé de Saint-Pierre, entre classicisme et Lumières*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017, 376 p.

• **Julia Prest**, *Les spectacles à Saint-Domingue, 1764-1791*. Nouveau site lancé en 2018 (Université de St Andrews, British Academy, du Leverhulme Trust). URL : <https://www.theatresaintdomingue.org>

Thèses

• **Anne-Marie BOHN**, *Le travail du négatif chez Denis Diderot. Une étude de fictions choisies*, thèse, dir. Michel Delon, Paris-Sorbonne, 24 mars 2018.

• **Damien CRELIER**, *L'écriture des passions dans les Mémoires de Saint-Simon*, thèse, dir. Jean Dagen, Paris-Sorbonne, 13 janvier 2018.

COTISATIONS 2018

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2018. Nous rappelons que le paiement de celle-ci, permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- d'appuyer les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter éventuellement des coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

Cotisations 2018 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

- **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : télécharger le formulaire sur le site ou le demander à la trésorière adjointe, Marilina Gianico
- Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.
- Carte Bancaire : autorisation datée et signée, avec n° de carte, date d'expiration, cryptogramme, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.
- Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28-31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, chez Gautre-Lanni, 25 rue Pradier 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

• **Présidente de la SFEDS :**

Catriona Seth, L'Ancien Presbytère, 32350 Saint-Arailles ; catriona.seth@univ-lorraine.fr

• **Secrétaire général :**

Christian Del Vento, 2 rue Erlanger, 75016 Paris ; christian.del-vento@univ-paris3.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :

à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28-31300 Toulouse.

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

à la secrétaire générale adjointe, Florence Magnot, 6 rue Flatters, 75005 Paris.

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhsvaria@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhsr@sfeds.fr

Le courrier est à envoyer à : dhsdirection@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)
Université Paris Sorbonne (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du bulletin :**

bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : lettre@sfeds.fr

• **Supplément bibliographique du Bulletin :**

Luigi Delia : Luigi.Delia@unige.ch

• **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Samuel Baudry : samuel.baudry@univ-lyon2.fr

• **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.isecs.org

• **Collection «Dix-Huitième Siècle»:**

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

mdoriginy@aol.com

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2018 doivent arriver avant le 1^{er} juin 2018, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à samuel.baudry@univ-lyon2.fr (pour le site) et à : SFEDS@laposte.net (pour la lettre d'information électronique)

Merci à Catriona Seth et Colas Duflo pour la relecture des épreuves.

Composition : A. G.

Directeur de la publication : C. Seth.

Dépôt légal : avril 2018 – adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>